

Questions orales

Comment la ministre du Travail peut-elle faire marche arrière et refuser de s'engager formellement à adopter une loi antibrisseurs de grève, alors qu'elle connaît très bien les effets positifs d'une telle loi au Québec?

L'hon. Lucienne Robillard (ministre du Travail, Lib.): Monsieur le Président, j'ai toujours dit que cette question était à l'étude et c'est le cas présentement. Cette question est à l'étude, de même que tous les autres éléments de la Partie I du Code canadien du travail.

Le Code canadien du travail n'a pas été révisé en profondeur depuis au moins 20 ans, il est temps qu'on le modernise. Cet élément des travailleurs de remplacement fait partie aussi de l'élément de la révision en cours. Je peux en assurer les députés de cette Chambre.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Gary Pillitteri (Niagara Falls, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la vice-première ministre et ministre de l'Environnement.

Le mardi 6 juin, j'ai participé à la cérémonie marquant le début du plan d'assainissement de la rivière Niagara, phase deux, le programme de dépollution de la rivière Niagara.

La ministre peut-elle nous décrire les formes que prend le soutien que le gouvernement fédéral accorde à ce plan d'assainissement?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je suis très reconnaissante au député d'avoir participé, en mon nom, à la première phase du plan d'assainissement, à Niagara Falls, il y a deux jours. Je sais que le maire aurait aimé que j'y sois et je regrette de ne pas avoir pu m'y rendre, mais je sais que le travail qu'a accompli le député contribue grandement à faire avancer le plan d'assainissement du Niagara. Je voudrais m'excuser auprès du maire pour ne pas avoir assisté aux cérémonies.

Nous nous sommes fixé des objectifs pour la deuxième phase, qui devrait commencer d'ici la fin de l'année. Nous nous attendons à un appui considérable de la part de nos amis et voisins américains, car les députés ne sont pas sans savoir que la pollution de la rivière Niagara est causée en grande partie par les Américains. Nous voulons collaborer avec eux pour veiller à ce que cette région soit considérée comme un point névralgique en Amérique du Nord et revienne à son état original, elle qui fut déjà le joyau de la péninsule du Niagara.

* * *

LES ROUTES

M. Randy White (Fraser Valley-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, le scandale de la route 104 me rappelle la vieille farce de la poule: «Pourquoi la poule traverse-t-elle la route 104?» Et la réponse est: «Pour éviter la péage.»

Le député libéral de Cumberland—Colchester propose maintenant publiquement d'installer un péage sur la route 104 à la limite du Nouveau-Brunswick, une mesure qui déclencherait sûrement une guerre de péages sur la Transcanadienne entre les deux provinces. Voilà un comportement plutôt bizarre de la part d'un gouvernement et d'un premier ministre qui disaient la semaine dernière que c'était une question de compétence provinciale.

La vice-première ministre essaiera-t-elle de rétablir l'intégrité du Cabinet libéral en demandant au ministre des Travaux publics de céder son poste jusqu'à ce que le vérificateur général ait fait enquête sur les activités irrégulières du ministre relativement à la route 104?

● (1445)

M. Joe Fontana (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, comme le député devrait le savoir, les péages et les routes sont de compétence provinciale. Alors que le député a sillonné le Canada atlantique en disant que le Parti réformiste était contre les péages, il devrait peut-être vérifier auprès de son chef qui a dit le 25 mai à New York qu'il était en faveur des péages et des frais d'utilisation pour les infrastructures publiques.

M. Randy White (Fraser Valley-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, il y a au moins quelqu'un qui répond pour ce député là-bas.

Nous avons devant nous un gouvernement qui manque d'intégrité, d'honnêteté et de responsabilité, mais qui déborde d'arrogance.

J'ai un cadeau d'anniversaire pour le ministre des Travaux publics. Je voudrais citer les propos que tenait il y a exactement six ans notre illustre ministre des Travaux publics et qui montrent la facilité d'adaptation des libéraux:

Je m'oppose au népotisme qui ne profite qu'aux amis des conservateurs. Je m'y oppose carrément.

C'est ce qu'il disait lorsqu'il était dans l'opposition.

La vice-première ministre pourrait-elle nous dire si le ministre des Travaux publics s'oppose au népotisme pour le principe ou uniquement quand il s'agit des conservateurs?

M. Joe Fontana (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, moi aussi, j'ai une citation à vous lire: «Au lieu du financement à incidence fiscale, il a proposé la privatisation des péages d'infrastructures publiques, la création de coentreprises publiques et privées.» C'est ce que disait Preston Manning le 26 mai 1995.

Le Président: Je vais bien sûr laisser le secrétaire parlementaire terminer sa réponse, mais il devrait savoir que les députés ne se désignent pas par leur nom, mais par celui de leur circonscription.